



Doc. 15425
21 janvier 2022

Lutte contre la recrudescence de la haine à l'encontre des personnes LGBTI en Europe

Amendement¹ n° 6

Dans le projet de recommandation, paragraphe 3.1, après les mots "États membres" ajouter les mots suivants:

«ainsi que l'Avis n° 1059/2021 de la Commission européenne pour la Démocratie par le droit (Commission de Venise), et considérer des mesures de suivi à ces textes;»

Déposé par:

BAYR Petra, Autriche, SOC
BOER Margreet, De, Pays-Bas, SOC
CASTEL Laura, Espagne, GUE
FRESKO-ROLFO Béatrice, Monaco, ADLE
GURMAI Zita, Hongrie, SOC
LACROIX Christophe, Belgique, SOC
STIENEN Petra, Pays-Bas, ADLE

1. 2022 - Première partie de session

